Cadre d'évaluation des apprentissages

Anglais, langue seconde

Enseignement primaire
1er, 2e et 3e cycle

21 avril 2011

Table des matières

Introduction 3

Mobiliser sa compréhension de textes entendus 4

Communiquer oralement en anglais 4

Interagir oralement en anglais 5

Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus 5

Écrire des textes 6

Annexe I 6

Annexe II 7

Annexe III 7

Annexe IV 8

Annexe V 8

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/]

Cadre d’évaluation des apprentissages

Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1er juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l’école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l’école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C’est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s’assurer de la maîtrise des connaissances, l’enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s’appuyer. Ces critères d’évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d’évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

⟺	**Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.
Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.	

Mobiliser sa compréhension de textes entendus — 60 % (1er cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[1]

⟺

- Initiation aux connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - Langage contextuel*
  - Stratégies*
  - Repères culturels*
- Signes manifestes de la compréhension des textes
- Utilisation de stratégies d'apprentissage*

⟺

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Communiquer oralement en anglais — 40 % (1er cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[2]

⟺

- Initiation aux connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  - Langage contextuel*
  - Stratégies*
  - Repères culturels*
- Signes manifestes de la compréhension de messages oraux
- Utilisation de mots et d'expressions pour transmettre un message oral
- Utilisation de stratégies*

⟺

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Interagir oralement en anglais

50 % (2e cycle)
45 % (3e cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[3]
⟺

▪ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  ▪ Langage fonctionnel
  ▪ Stratégies*
  ▪ Conventions linguistiques
  ▪ Produits culturels*
▪ Utilisation du langage fonctionnel
▪ Participation aux échanges
▪ Utilisation de stratégies*

⟺
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus

35 % (2e et 3e cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[4]
⟺

▪ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  ▪ Langage fonctionnel
  ▪ Stratégies*
  ▪ Composantes d'un texte
  ▪ Produits culturels*
▪ Signes manifestes de la compréhension des textes
▪ Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement
▪ Utilisation de stratégies*

⟺
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Écrire des textes

15 % (2e cycle)
20 % (3e cycle)

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation[5]
⇔

▪ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages
  ▪ Langage fonctionnel
  ▪ Stratégies*
  ▪ Conventions linguistiques
  ▪ Composantes d'un texte
  ▪ Produits culturels*
▪ Respect des conventions linguistiques ciblées
▪ Caractéristiques du texte écrit
▪ Utilisation de stratégies*

⇔
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Signes manifestes de la compréhension des textes	▪ Emploi de mots et d'expressions tirés des textes et recours à des gestes appropriés pour l'interprétation de chansons et de comptines ▪ Emploi de mots et d'expressions tirés de passages répétitifs pour contribuer à la narration ou à la reformulation des histoires ▪ Emploi de mots et d'expressions tirés des textes et des ressources fournies par l'enseignant pour créer une version personnalisée des textes (2e année seulement)
Utilisation de stratégies d'apprentissage*	▪ Imitation, durant une activité ou une tâche, des actions se rapportant à des stratégies modelées par l'enseignant
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Signes manifestes de la compréhension de messages oraux	▪ Réactions verbales et non verbales aux messages
Utilisation de mots et d'expressions pour transmettre un message oral	▪ Amorce d'échanges et réaction aux interventions des autres par le recours à des mots, à des groupes de mots, à de courtes expressions ou à des combinaisons de ceux-ci
Utilisation de stratégies*	▪ Imitation, durant une activité ou une tâche, des actions se rapportant à des stratégies modelées par l'enseignant
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Utilisation du langage fonctionnel	▪ Emploi de mots et d'expressions utiles ciblés ▪ Combinaison de mots et d'expressions utiles pour la transmission de messages personnels ▪ Prononciation des expressions courantes et du vocabulaire ciblé
Participation aux échanges	▪ Participation aux routines de la classe ▪ Persévérance dans l'utilisation exclusive de l'anglais ▪ Amorce et maintien des échanges oraux ▪ Réaction aux messages oraux ▪ Soutien aux pairs pendant les interactions ▪ Formulation de messages personnalisés
Utilisation de stratégies*	▪ Recours à des stratégies de dépannage (communication) pour maintenir les interactions ▪ Recours à des stratégies d'apprentissage pour la communication en anglais
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe IV

Éléments favorisant la compréhension des critères

Signes manifestes de la compréhension des textes	▪ Démonstration de la compréhension du sens global des textes ▪ Identification ou description des éléments essentiels des textes ▪ Établissement de liens entre les textes et l'expérience personnelle ▪ Expression de l'appréciation des textes ▪ Partage de la compréhension des textes

Utilisation des connaissances tirées des textes dans une tâche de réinvestissement	▪ Choix, dans les textes, d'informations ou d'idées pertinentes pour la tâche
	▪ Cohérence dans l'organisation des informations ou des idées retenues
	▪ Emploi de mots et d'expressions tirés des textes
	▪ Réalisation d'une production personnalisée :
	  ▪ en résumant les informations ou les idées tirées des textes
	  ▪ en combinant les informations ou les idées tirées des textes aux idées personnelles et à des mots et expressions tirés du répertoire personnel

Utilisation de stratégies*	▪ Recours à des stratégies pour :
	  ▪ construire le sens des textes
	  ▪ planifier et réaliser une tâche de réinvestissement

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe V

Éléments favorisant la compréhension des critères

Respect des conventions linguistiques ciblées	▪ Application des règles de grammaire ciblées pour la tâche ▪ Application des règles de ponctuation ciblées pour la tâche ▪ Orthographe des mots fournis dans les modèles et dans les autres ressources disponibles

Caractéristiques du texte écrit	▪ Rédaction d'un texte :
	  ▪ respectant le sujet
	  ▪ respectant les exigences relatives à la forme du texte ainsi qu'à la tâche
	  ▪ bien structuré
	  ▪ tenant compte de l'intention de communication et du destinataire
	  ▪ empreint de créativité

Utilisation de stratégies*	▪ Recours à des stratégies pour :
	  ▪ se préparer à écrire un texte
	  ▪ rédiger et réviser le texte

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

1. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe I.
2. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe II.
3. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe III.
4. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe IV.
5. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe V.